



Cédants & Repreneurs
d'Affaires

Le CRA en conformité avec le RGPD

Le RGPD

3 objectifs

- **Renforcer** les droits des personnes ;
- **Responsabiliser** les acteurs traitant des données ;
- **Crédibiliser** « la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données ». Cad mieux contrôler et sanctionner

Qui est concerné?

Toute structure privée ou publique effectuant la collecte et/ou le traitement de données



À noter que le RGPD concerne également les sous-traitants

Responsable de traitement & Sous-traitant








Tous deux sont concernés par le RGPD

Les principes du RGPD

Assurer les droits des personnes

- Obtenir un consentement explicite et positif à la conservation des DP
- Leur permettre d'exercer effectivement leurs droits: accès, effacement, portabilité,
- Droit de ne pas faire l'objet d'un profilage

Assurer la transparence des traitements

- Ne conserver que les DP utiles, pour le temps utile     
- Tracer les traitements dans un registre à la disposition des autorités de contrôle (CNIL)
- Désigner un délégué à la protection des DP (pas obligatoire dans le cas du CRA)

Assurer la sécurité de l'accès et de la conservation des données

- Obligation de sécurité par défaut obligatoire (mots de passe, conditions de conservation..)
- Notification en cas de fuites

Les actions selon la CNIL

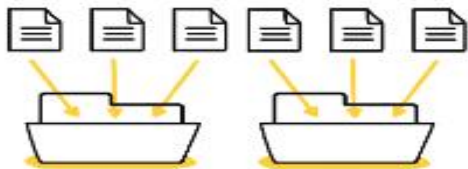
PASSEZ À L'ACTION
en 4 étapes

1



Constituez un registre
de vos traitements de données

2



Faites le tri dans vos données

RGPD

3



Respectez les droits
des personnes

4



Sécurisez vos données

Une opportunité pour le CRA

Outre se mettre en conformité avec la loi, le RGPD est l'occasion de s'interroger sur:

- La gestion de nos fichiers
- Leur qualité
- Notre politique de prospection
- Notre politique de communication



Dans un contexte de transformation numérique

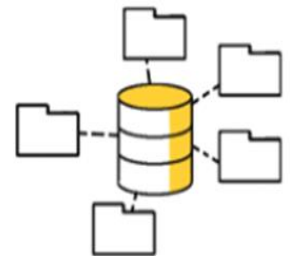
Une opportunité pour le CRA

Mieux gérer nos fichiers

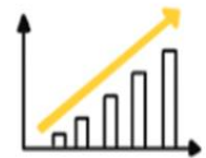
- En identifiant mieux nos besoins
- En mobilisant moins de moyens
- En améliorant notre efficacité



Je ne collecte que les données dont j'ai vraiment besoin



Je tiens à jour la liste de mes fichiers



Ainsi, j'optimise mes investissements

Ce qui a été fait au CRA

En interne

- Un registre des traitements des données personnelles est créé
- Une charte de protection des données personnelles est créée
- Les acquisitions de fichiers auprès de BVD et Manageo sont sécurisées
- Les traitements réalisés par nos sous traitants sont en cours de sécurisation (rédaction d'avenants en cours)
- Nos fichiers sont nettoyés
- Une note d'information aux salariés est disponible
- La charte du délégué est complétée
- Le site Internet et la BAO sont mises à jour

Ce qui a été fait au CRA



Visible de nos partenaires

La charte de protection des données personnelles

- Accessible par adresse spécifique contact.dp@cra-asso.org
- En ligne sur le site internet du CRA

Le site Internet

- Modification des mentions légales
- Ajout de la « Politique de cookies » (en cours)



Le mel adressé à nos contacts et adhérents

- Pour obtenir leur consentement à figurer dans nos fichiers

Ce qui a été fait au CRA



Visible de nos partenaires

Les bulletins d'adhésion et les chartes

- Cédant, repreneur (Pp, Pm), délégué, expert et intermédiaire
- Avec Charte des intermédiaires, charte des délégués, engagement de confidentialité des repreneurs

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles et aux stipulations de la Charte de Protection des Données Personnelles communiquée dans le cadre de la présente adhésion, le CRA traite vos données personnelles dans le seul but de trouver un repreneur ou un partenaire ou de vous informer sur les activités du CRA et de CRA Formation. A tout moment, vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles par le CRA. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, la limitation, la portabilité ou l'effacement de vos coordonnées en contactant le référent " Données Personnelles " à l'adresse suivante : : contact.dp@cra-asso.org



Je donne les moyens aux personnes d'exercer leurs droits sur leurs données



Je mets en place un processus interne pour le traitement des demandes

Fiches de visite, salons

Fiche d'entretien stagiaires CRA Formation

Points de vigilance

Pas de fichiers en dehors de l'intranet

S'ils existent me contacter afin de trouver une solution pour intégrer les données si elles sont utiles;

Pour les contacts lors des salons

Faire signer fiche de contact ; cependant la remise d'une carte de visite peut être considérée comme une démarche permettant d'intégrer les DP dans notre fichier

Conserver les bulletins d'adhésion papier de façon sécurisée

Communication et diffusion

- Dans la lettre interne de fin janvier
- Lors des réunions régionales

